



Association Nationale des Retraités de la Police

Association indépendante créée
en 1956 déclarée à la Préfecture
de police conformément à la
loi du 1er juillet 1901 sous le
n° 56/730 J.O. du 27.07.1956

PARIS, le 19 octobre 2023

COMMUNIQUE DE PRESSE

SOUTIEN AUX FORCES DE SECURITE INTERIEURE

A la suite à l'attaque à caractère terroriste qui s'est produite à Arras le 13 octobre 2023, la Première ministre, a décidé d'élever la posture du plan Vigipirate sur l'ensemble du territoire national au niveau « Urgence attentat » ce qui a eu pour effet immédiat de renforcer drastiquement les mesures de vigilance, prévention et protection déjà actives.

A ce niveau, le plus élevé du plan Vigipirate, les acteurs institutionnels doivent assurer en permanence une protection, renforcée mais adaptée, des citoyens, du territoire et des intérêts de la France contre la menace terroriste.

Les forces de sécurité intérieure et en particulier la Police nationale, déjà fortement sollicitées par leurs missions traditionnelles (sécurité des personnes, des biens et des institutions, maîtrise des flux migratoires, lutte contre la criminalité organisée, la grande délinquance et les trafics de stupéfiants, etc...) voient donc leur niveau de mobilisation passer à un stade supérieur pour lutter contre la menace terroriste sur le territoire national.

Cela se traduit, notamment, par une suppression des congés et des permissions, le rappel des absents, pour les agents de la force publique, trop souvent critiqués mais toujours présents lorsque la Nation a besoin d'eux.

L'A.N.R.P., association qui fédère les retraités, actifs et amis de la police, est aux côtés des forces de Police nationale et municipale, de la Gendarmerie nationale sans oublier la réserve opérationnelle de la Police nationale et les assure de son soutien et sa confiance indéfectibles.

CONTACT PRESSE

Pascal BENITEZ

Chargé de communication

01 45 32 34 81 - contact@anrp.fr